

DISCIPLES AUJOURD'HUI

MAGAZINE FRANCOPHONE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LE CANTON DE FRIBOURG | JUILLET 2024 N°32



INTERVIEW

L'oraison, un commerce d'amitié avec Dieu

JUBILÉ

2025, une Année
sainte

DOSSIER

Une nouvelle
législature, de
nouveaux défis

RÉFLEXION

La Jérusalem
d'en haut

ÉDITEUR:

Église catholique dans le canton
de Fribourg

ADRESSE:

Service communication
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg
info@cath-fr.ch
026 426 34 13

LECTORAT:

Agents pastoraux, personnes
bénévoles et engagées en Église,
instances ecclésiastiques

PARUTION:

4x par an

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Véronique Benz, João Carita,
Barbara Francey, Aurelia Pellizzari,
Micheline Pérez et Emmanuel Rey

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO:

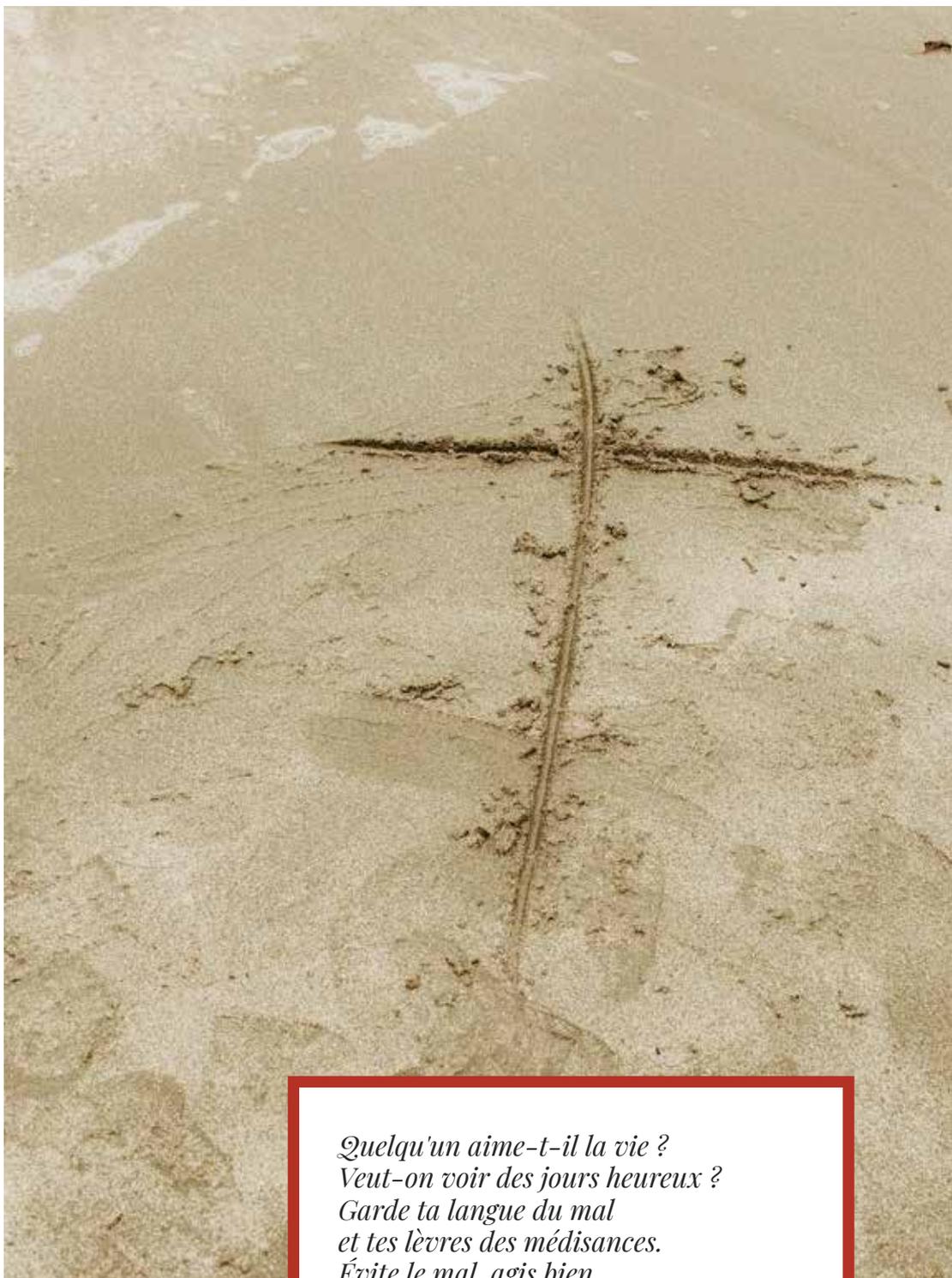
Bernard Allaz, David Neuhaus,
Bernard Schubiger et Françoise
Sonney

COUVERTURE:

Dans l'oraison, nous cherchons Dieu
et nous nous laissons trouver par lui.

PHOTO:

© Unsplash



*Quelqu'un aime-t-il la vie ?
Veut-on voir des jours heureux ?
Garde ta langue du mal
et tes lèvres des médisances.
Évite le mal, agis bien,
recherche la paix et poursuis-là !*

(Psaumes 34, 13-15)

© Unsplash

SOMMAIRE

04

ÉDITORIAL

Aller à la source

05

LE MOT DE...

David Neuhaus

06

RÉFLEXION

La Jérusalem
d'en haut

09

JUBILÉ

2025, une Année
sainte

10

JUBILÉ

Les signes
du jubilé

12

JUBILÉ

Les pèlerinages
du jubilé

13

DOSSIER

Une nouvelle
législature, de
nouveaux défis

17

DÉCOUVERTE

Valoriser notre
héritage spirituel
et s'y connecter

19

INTERVIEW

L'oraison, un
commerce
d'amitié avec
Dieu

23

FORMATION

Regard sur le
sacrement du
pardon

24

ART ET FOI

Les vitraux du
chœur de l'église
de Siviriez

26

MÉDITATION

La paix se gagne
dans les cœurs

ÉDITORIAL

Aller à la source



La météo capricieuse de ce mois de juin nous rend moroses. Nous attendons tous, et pas seulement les travailleurs de la terre, un peu de chaleur et de soleil pour apporter un peu de lumière dans nos vies. Et si cette lumière nous allions la puiser à la source ! Je ne parle pas ici de l'énergie solaire, mais bien de la source de notre lumière intérieure, c'est-à-dire Dieu. Pour revenir à la source, quoi de mieux qu'une Année sainte ? Justement le pape François a annoncé un jubilé pour 2025. Je vous invite à redécouvrir l'histoire et les signes du jubilé. Pour replonger aux racines de notre foi, la Région diocésaine Fribourg francophone organise trois pèlerinages à Rome. À découvrir dans ce numéro.

Aller puiser à la source, c'est également vivre les sacrements. Dans son travail de diplôme de la FAP (Formation des animateurs pastoraux), Françoise Sonney a réfléchi à celui du pardon. Cette lumière intérieure nous pouvons la trouver quotidiennement dans notre relation à Dieu. Le Frère Jean-Gérard nous expose ce qu'est l'oraison, ce commerce d'amitié avec Dieu.

Pour entretenir ce lien avec Dieu, il y a des lieux privilégiés, comme les églises, les chapelles, les oratoires, etc. Afin de dévoiler et de valoriser ce riche patrimoine, la Région diocésaine a lancé un projet qui recense tous ces points d'intérêts. Nul doute que l'église de Siviriez dont l'abbé Bernard Schubiger nous invite à découvrir les vitraux est l'un d'eux.

Dans notre rubrique « réflexion », Barbara Francey aborde la Jérusalem céleste décrite dans l'Apocalypse. Contrairement aux idées reçues, cette vision de Jean est une source d'espérance, c'est la victoire définitive de Dieu sur le péché et la mort. Construire la Jérusalem d'en haut, déjà ici-bas c'est lutter contre toute forme de mal et diffuser la paix. Une paix qu'attendent tant de pays dans le monde, une paix qui se gagne dans les cœurs. Telle est l'invitation de la méditation de l'abbé Bernard Allaz, en fin de numéro.

Le dossier central de ce numéro parle de la Corporation ecclésiastique cantonale (CEC). Si nous attendons tous la « Jérusalem céleste », il faut bien diriger l'Église terrestre. Bruno Boschung, président du Conseil exécutif de la CEC nous rappelle que cette gestion comporte de nombreux défis. Quelles que soient les tâches de la partie administrative de l'Église, Bruno Boschung souligne qu'elles ne peuvent se faire sans une collaboration avec la pastorale. C'est aussi le sens du mot de Davis Neuhaus, qui souligne que ces deux entités sont au service d'une seule et même mission: annoncer le Christ !

Indépendamment de la météo estivale, je vous suggère d'aller puiser à la source pour trouver lumière et paix intérieures.

Bonne lecture et bel été !

Véronique Benz

”

L'osmose, ce sont des missions claires pour chacun, une collaboration de tous les jours transversalement et en confiance.

« Osons l'osmose ! »

Nous avons la chance de vivre au quotidien un système dual : un système partagé entre paroisses canoniques et corporations ecclésiastiques ; deux réalités différentes mais toutes deux au service d'un même but : le Christ.

Certains y voient malheureusement encore un mariage forcé. D'un côté, parce que les prêtres et les agents pastoraux laïcs n'ont pas d'accoin-tance particulière avec la gestion administrative. Ils et elles sont en effet envoyé-es par notre évêque pour remplir leurs missions pastorales. De l'autre côté, parce que les élus paroissiaux n'ont que dans une faible proportion des connaissances théologiques approfondies, nécessaires à toute mise en œuvre pastorale. Si l'on s'en tient à ces propos réducteurs, et dont la véracité n'est pas éprouvée, ils ont raison : chacun sa part, chacun sa popote, chacun son domaine et les vaches seront bien gardées. Toutefois, de l'expérience vécue ici à la Corporation cantonale, ceci est la graine et le terrain fertile du fruit de la discorde.

En bon biologiste de formation que je suis, j'aimerais vous parler des membranes semi-perméables.

Ces membranes permettent le passage entre deux milieux de certains éléments et en bloquent d'autres. Ces membranes participent dans le monde du vivant à l'osmose. L'homme s'étant souvent inspiré de la nature, osons l'osmose !

Si la membrane se transforme en paroi, elle devient alors un mur. Le dialogue devient stérile et les échanges sont nuls. La seule issue à cette maçonnerie est l'échec. À l'inverse, une membrane totalement perméable déresponsabilise chacun dans ses fonctions propres. L'osmose, ce sont des missions claires pour chacun, un partage d'informations essentielles, une collaboration de tous les jours, transversalement et en confiance les uns envers les autres.

Cette membrane semi-perméable est aujourd'hui le liant entre deux droits : le droit public ecclésiastique (Statut ecclésiastique catholique) et le droit canon (CIC/1983). Nous travaillons au niveau cantonal à l'élaboration d'un document qui s'appellera « Qui fait quoi ». Celui-ci précisera la taille des pores de la membrane et rappellera les fonctions de chacun.

Je vous souhaite une bonne osmose.



DAVID NEUHAUS

–
Secrétaire général de
la Corporation cantonale

LE MOT DE...

RÉFLEXION

La Jérusalem d'en haut

Un désir de plénitude, d'accomplissement habite le cœur de l'être humain. On reproche parfois aux religions de reporter la réalisation de cette aspiration à un hypothétique au-delà. La Bible se termine par une vision qui semble conforter cette critique : celle de la Jérusalem « céleste » en Apocalypse 21 et 22.

Cette vision est-elle une échappatoire à la fatigue du quotidien, à la souffrance et aux pertes qui marquent une existence ? Ou au contraire, une impulsion pour aujourd'hui, un élan pour vivre pleinement dès maintenant ? Le livre de l'Apocalypse a été écrit dans un contexte d'adversité et de persécutions. La fin de ce livre n'est justement pas une fin, elle donne à voir un horizon nouveau.

1. La Jérusalem nouvelle

Qu'est-ce qui est vu par Jean en Apocalypse 21, 2 ? Une ville, et pas n'importe laquelle : Jérusalem. Elle est qualifiée de « sainte » et de « nouvelle », descendant du ciel, d'auprès de Dieu. Il voit une ville et non pas un jardin, un paradis (*paradeisos*, terme grec pour rendre l'hébreu *gan*, jardin, dans

la traduction ancienne de la LXX en Genèse 2, 8). Pourtant, les premières mentions d'une ville dans la Bible en donnent plutôt une image négative (Genèse 4, 1 : première ville, construite par Caïn ; 11, 4 : Babel, symbolisant la démesure, l'orgueil qui cherche à franchir les limites de la condition humaine ; 19 : Sodome caractérisée par l'inhospitalité et la maltraitance envers l'étranger). Ainsi, la ville est le fruit de l'ingéniosité et de la technique humaines, mais avec la difficulté de vivre l'accueil de l'altérité et le danger de l'uniformité.

Au moment où Jean décrit sa vision, Jérusalem n'existe plus que dans la mémoire du peuple de Dieu. Elle a été détruite en 70 après J.-C. par les Romains.

LA JÉRUSALEM CÉLESTE

© D.R.

—
Tapisserie de l'Apocalypse
(Angers, XIV^e siècle)



2. L'Épouse de l'Agneau

Au chapitre 21, verset 9 entre en scène un des sept anges qui a pour mission de montrer « la Femme, l'Épouse de l'Agneau » qui n'est autre que « la Ville sainte, Jérusalem, qui descendait du ciel d'auprès de Dieu » (v. 10, traduction officielle liturgique). L'image du mariage pour parler de l'alliance de Dieu avec son peuple (ou de l'infidélité de celui-ci) est déjà présente chez les prophètes (cf. Osée 2, 16-22 ; Isaïe 54, 6 ; Ézéchiël 16, 11-13). Dans le Nouveau Testament, l'Époux a pris visage humain, celui de Jésus (cf. Marc 2, 19 ; Jean 2, 1-11).

3. Caractéristiques de la Ville

3.1. La tente de Dieu parmi les hommes

La voix forte venant du trône présente la Jérusalem nouvelle comme la demeure de Dieu avec les hommes (littéralement la tente de Dieu). « Il demeurera avec eux. » Comment ne pas entendre ici un écho de Jean 1, 14 : « Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous » (même verbe grec) ?

3.2 Participation à la gloire de Dieu

La Ville sainte a « en elle la gloire de Dieu » (v. 11, voir aussi v. 23). Ce qui est signifié, c'est la présence éclatante de Dieu. La gloire du Père, qui mieux que le Fils l'a-t-il révélée ? (voir Jean 1, 14) L'Épouse de l'Agneau rayonne de cette gloire qui lui est donnée en partage.

3.3 Portes et fondations

La cité comprend douze portes (symbole des douze tribus d'Israël) et douze fondations (les douze apôtres). On devine en arrière-plan les versets d'Ézéchiël 48, 30-34.

Douze, c'est aussi 4 x 3, une manière de signifier la combinaison de l'humain et du divin.

Les portes sont vues à partir des points cardinaux, comme pour indiquer l'ouverture universelle de cette Ville.

”

La vision de Jean n'est pas un retour au paradis des origines. Dieu fait du neuf, mais il intègre l'histoire humaine.

3.4 Splendeur et harmonie

Il ne faut pas moins qu'un ange pour mesurer la cité avec un roseau d'or. La Ville est quadrangulaire et ses mesures sont énormes : 12'000 stades (env. 2'200 km) c'est-à-dire 12 x 1000. Pour rappel, le saint des saints était aussi carré (cf. 1 Rois 6, 20).

Les remparts mesurent cent quarante-quatre coudées (environ soixante-cinq mètres de hauteur). Là encore, il faut décomposer le chiffre en 12 x 12.

La description à l'aide de pierres précieuses souligne l'éclat de cette Cité, sa transparence, sa pureté. Elle est vraiment comme une fiancée parée de bijoux pour son époux. La Ville apparaît dans toute sa splendeur, son harmonie, sa perfection.

3.5 Peuple de Dieu

Le chiffre douze figure le peuple eschatologique fondé sur le témoignage des apôtres et englobant Israël et les nations (cf. v. 24) : un peuple sacerdotal. Une grande partie des pierres qui ornent les assises des remparts sont celles qui

garnissaient le pectoral du grand prêtre (cf. Exode 28, 9.17-20 ; 39, 10-13) et portaient les noms des Israélites.

La Ville-Épouse symbolise l'humanité accomplie.

4. Ce qui n'est plus

Tout ce qui empêche le déploiement de la vie, tout ce qui est vecteur de mort est absent de la Jérusalem nouvelle : plus de mer, symbole de mort (cf. 21, 1) ; plus de souffrance, ni de deuil (v. 4) ; plus d'atteinte à la vérité et à la vie (v. 8) ; rien d'impur, c'est-à-dire aucun compromis avec le mal et le péché (v. 27).

Le sanctuaire n'a plus sa raison d'être, car la relation est immédiate, à Dieu et à l'Agneau (v. 22). Il n'y aura plus de nuit (v. 25 ; 22, 5). Ce monde de lumière est celui qui a été racheté par l'Agneau immolé, ressuscité d'entre les morts. Plus aucune malédiction ne pèsera sur personne. En Deutéronome 13, 15, l'anathème est la conséquence de l'idolâtrie, qualifiée d'abomination. Mais dans la Jérusalem nouvelle, il n'y a plus d'infidèles et d'idolâtres.



LA VILLE DE JÉRUSALEM

© Unsplash

Ensemble, ceux qui diffusent autour d'eux la paix contribuent à la beauté de la Ville sainte.

5. Promesses

a) La communion à Dieu sera totale. L'alliance (cf. Apocalypse 21, 3) est vécue personnellement, une intimité unique avec Dieu (fils et fille dans le Fils, voir v. 7).

b) Les aspirations humaines les plus profondes seront comblées (cf. 21, 6, image de la soif).

c) « Le Seigneur Dieu les illuminera. » (22, 5, voir aussi 21, 23) La lumière permet de voir, de s'orienter. Dans la Cité-Épouse, aucune source de lumière extérieure n'est plus nécessaire ; la lumière est donnée. Elle vient de plus loin, de Dieu et de l'Agneau ; elle est le sens ultime du réel.

d) « (Les serviteurs de Dieu) régneront pour les siècles des siècles. » (22, 5) Ils participeront au règne de Dieu (cf. Apocalypse 11, 17 ; Daniel 7, 14).

6. Ce qui demeure

La réalité au-delà de tout changement, c'est Dieu, alpha et oméga (première et dernière lettre de l'alphabet grec ; 22,

13 et 1, 8). Il est « le commencement et la fin », l'origine et le but. Il est au fondement de tout. En lui s'accomplit l'histoire, dont il est la clé de compréhension.

La perspective lumineuse de la communion parfaite entre Dieu et l'humanité rachetée (cf. 21, 7) transfigure le quotidien, marqué par les tribulations et la lutte.

7. Histoire humaine assumée

La vision de Jean n'est pas un retour au paradis des origines. Dieu fait du neuf, mais il intègre l'histoire humaine. Dans le livre de la Genèse, la ville, nous l'avons vu, a une connotation négative. Dieu assume ce réel et le transfigure par sa présence. Il l'a totalement assumé en Jésus-Christ, l'Agneau immolé, rejeté et crucifié hors de Jérusalem. L'incarnation du Fils de Dieu a manifesté la grandeur de la vocation humaine. La Ville illustre l'alliance de l'humain et du divin.

8. Pour nous, aujourd'hui

L'issue du combat, c'est bien la victoire définitive de Dieu sur le mal et la mort.

Tout ce qui blesse l'humain et détruit la vie n'a pas sa place dans la Jérusalem nouvelle. Il s'agit donc de le rejeter et de garder le cap sur l'essentiel, sur ce qui demeure. La frontière entre péché et sainteté passe dans le cœur de chacun. L'image de l'épouse, comme celle de la filiation, traduisent la proximité et l'intimité possibles avec Dieu, grâce à l'Agneau. Aujourd'hui, cette communion est vécue « de nuit », en attendant la pleine clarté.

Ensemble, celles et ceux qui luttent contre toute forme de mal et diffusent autour d'eux la paix contribuent à la beauté de la Ville sainte comme autant de pierres précieuses. La mémoire n'est pas tournée vers le passé, mais vers l'avenir ; elle est appuyée sur une promesse digne de foi. Elle aiguise le désir. La vision de Jean est source d'espérance.

Barbara Francey

JUBILÉ

2025, une Année sainte



« Nous devons garder allumée la flamme de l'espérance qui nous a été donnée, et tout faire pour que chacun retrouve la force et la certitude de regarder l'avenir avec un esprit ouvert, un cœur confiant et une intelligence clairvoyante. » Tels étaient les propos du pape François dans la lettre annonçant que l'année 2025 serait une Année sainte. Ce jubilé aura comme thème « Pèlerins d'espérance ».

Le jubilé a toujours représenté dans la vie de l'Église un événement d'une grande importance spirituelle, ecclésiale et sociale. Depuis que Boniface VIII, en 1300, institua la première Année sainte, le peuple fidèle de Dieu a vécu cette célébration comme un don spécial de grâce, caractérisé par le pardon des péchés et, en particulier, par l'indulgence qui est la pleine expression de la miséricorde de Dieu. Les fidèles, souvent au terme d'un pèlerinage, puisent au trésor spirituel de l'Église en franchissant la Porte sainte et en vénérant les reliques des apôtres Pierre et Paul conservées dans les basiliques romaines. Des millions de pèlerins, au cours des siècles, ont rejoint ces lieux saints en donnant un témoignage vivant de la foi de toujours.

Qu'est-ce qu'un jubilé ?

Le terme « jubilé » nous vient des Hébreux. Il semble dériver de l'instrument utilisé pour en indiquer le début; il s'agit du *jobel*, la corne de mouton, dont le son annonce le jour de l'expiation (Yom Kippour). Cette fête a lieu chaque année, mais elle prend une signification particulière quand elle coïncide avec le début de l'année jubilaire. On en retrouve une première idée dans la Bible : il devait

être convoqué tous les cinquante ans, car c'était l'année « supplémentaire », à vivre toutes les sept semaines d'années (cf. Lévitique 25, 8-13). Bien que difficile à réaliser, il était proposé comme l'occasion de rétablir le rapport correct avec Dieu, entre les personnes et avec la création, et impliquait la remise des dettes, la restitution des terres aliénées et le repos de la terre.

Dans l'ère chrétienne, après le premier jubilé de l'an 1300, les échéances pour la célébration du jubilé étaient fixées par Boniface VIII tous les cent ans. Elle est réduite à cinquante ans en 1343 par Clément VI. En 1389, en commémoration du nombre des années de la vie du Christ, c'est Urbain VI qui voulut fixer le cycle jubilaire tous les trente-trois ans, et annonça un jubilé pour 1390 qui fut pourtant célébré, après sa mort, par Boniface IX.

Cependant, en 1400, à l'expiration des cinquante années précédemment fixées, Boniface IX confirma le pardon aux pèlerins qui avaient afflué à Rome. Martin V célébra un nouveau jubilé en 1425, en faisant ouvrir la Porte sainte pour la première fois à Saint-Jean-de-Latran. Le dernier à célébrer un jubilé de

cinquante ans fut le pape Nicolas V en 1450. Paul II a porté l'échéance jubilaire à vingt-cinq ans, et en 1475 une nouvelle Année sainte fut célébrée par Sixte IV. Depuis lors, les jubilé ordinaires ont eu lieu de façon constante tous les vingt-cinq ans. Malheureusement, les guerres napoléoniennes empêchèrent les célébrations du jubilé de 1800. L'annulation du jubilé de 1850 est une conséquence de la première guerre d'indépendance de l'Italie. Les célébrations jubilaires reprirent avec celle de 1875, après l'annexion de Rome au royaume d'Italie.

Les jubilé extraordinaires

Il y a aussi des moments « extraordinaires » : par exemple, en 1933, Pie XI a voulu rappeler l'anniversaire de la rédemption et en 2015, le pape François a lancé l'Année de la Miséricorde. La manière de célébrer cette Année sainte a également évolué. À l'origine, elle coïncidait avec la visite aux basiliques romaines de Saint-Pierre et de Saint-Paul, par la suite d'autres signes ont été ajoutés, comme celui de la Porte sainte. En participant à l'Année sainte, on vit l'indulgence plénière.

Véronique Benz avec
le site : www.iubilaeum2025.va

Les signes du jubilé

Le pèlerinage



Le jubilé demande de se mettre en marche et de franchir certaines frontières. En effet, lorsque nous bougeons, nous ne changeons pas seulement un lieu, mais nous nous transformons nous-mêmes. Le pèlerinage qui caractérise cette année commence avant le voyage lui-même : son point de départ est la décision de le faire.

Abraham, dans la Bible, est décrit ainsi, comme une personne en chemin : « Quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père » (Gn 12,1). Avec ces mots commence son aventure, qui se termine dans la Terre promise, où il est décrit comme « araméen errant » (Dt 26,5).

La Porte sainte



Du point de vue symbolique, la Porte sainte prend une signification particulière : c'est le signe le plus caractéristique, car le but est de pouvoir la franchir. Son ouverture par le pape constitue le début officiel de l'Année sainte. À l'origine, il n'y avait qu'une seule porte, à la basilique Saint-Jean-de-Latran. Pour permettre aux nombreux pèlerins d'accomplir le geste, les autres basiliques romaines ont également offert cette possibilité.

En 1949, un concours fut lancé pour la réalisation de la Porte sainte de Saint-Pierre pour le jubilé de l'année suivante. Ce concours fut remporté par le sculpteur Vico Consorti. La porte fut offerte par Mgr Franz von Streng, évêque de Bâle et administrateur apostolique de Lugano en action de grâce pour la Suisse qui a été épargnée de la guerre.

La réconciliation



Le jubilé est un signe de réconciliation, car il ouvre un « temps favorable » (cf. 2Co 6, 2) pour sa propre conversion.

Dans la bulle d'indiction de l'Année sainte extraordinaire de 2015, le pape François nous rappelait que : « La miséricorde n'est pas contraire à la justice, mais illustre le comportement de Dieu envers le pécheur, lui offrant une nouvelle possibilité de se repentir, de se convertir et de croire [...]. Cette justice de Dieu est la miséricorde accordée à tous comme une grâce venant de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. La Croix du Christ est donc le jugement de Dieu sur chacun de nous et sur le monde, puisqu'elle nous donne la certitude de l'amour et de la vie nouvelle. » (*Misericordiae Vultus*, n. 21).

C'est une invitation à vivre le sacrement de la réconciliation, de profiter de ce temps pour redécouvrir la valeur de la confession et recevoir personnellement le pardon de Dieu.

L'indulgence



L'indulgence est une manifestation concrète de la miséricorde de Dieu, qui dépasse les limites de la justice humaine et les transforme.

Cette expérience de miséricorde passe par certaines actions spirituelles qui sont indiquées par le pape. Ceux qui, par maladie ou autre, ne peuvent pas se faire pèlerins sont cependant invités à prendre part au mouvement spirituel qui accompagne cette année, en offrant leur souffrance et leur vie quotidienne et en participant à la célébration eucharistique.

La liturgie



La liturgie est la prière publique de l'Église : selon le Concile Vatican II, elle est le « point culminant vers lequel tendre » toute son action « et, en même temps, la source d'où provient toute son énergie » (*Sacrosanctum Concilium*, n. 10). Au centre de tout, il y a la célébration eucharistique, où l'on reçoit le corps et le sang du Christ : en tant que pèlerin, il marche lui-même aux côtés des disciples et leur révèle les secrets du Père, afin qu'ils puissent dire : « Reste avec nous, parce que le jour baisse et le soir approche » (Lc 24, 29).

Un rite liturgique, caractéristique de l'Année sainte, est l'ouverture de la Porte sainte : jusqu'au siècle dernier, le pape commençait plus ou moins symboliquement à démolir le mur qui la scellait. Ensuite, les maçons enlevaient complètement les briques. Depuis 1950, le mur est démolé auparavant et, lors d'une liturgie chorale solennelle, le pape pousse les battants de la porte de l'extérieur, et passe comme premier pèlerin à travers elle. Cette expression et d'autres qui accompagnent l'Année sainte soulignent que le pèlerinage jubilaire n'est pas un acte intime, individuel, mais qu'il est le signe du chemin de tout le peuple de Dieu vers le Royaume.

La prière



Il y a de nombreuses façons et raisons pour prier, mais à la base il y a toujours le désir de s'ouvrir à la présence de Dieu et à son offre d'amour. La communauté chrétienne se sent appelée et sait qu'elle ne peut s'adresser au Père que parce qu'elle a reçu l'Esprit du Fils. Cette importance de la prière a été marquée par le pape François qui a consacré l'année 2024, préparatoire au jubilé, à la prière.

La profession de foi



La profession de foi, également appelée « symbole », est un signe de reconnaissance propre des baptisés. On y exprime le contenu central de la foi et on recueille synthétiquement les principales vérités qu'un croyant accepte et témoigne le jour de son baptême et partage avec toute la communauté chrétienne pour le reste de sa vie.

Il existe plusieurs professions de foi, qui montrent la richesse de l'expérience de la rencontre avec Jésus-Christ. Traditionnellement, deux professions de foi ont acquis une reconnaissance particulière : le credo baptismal de l'Église de Rome et le credo de Nicée-Constantinople.

« En effet, si tes lèvres confessent que Jésus est Seigneur et si ton cœur croit que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé. Car la foi du cœur obtient la justice, et la confession des lèvres, le salut. » (Rm 10, 9-10). Ce texte de saint Paul souligne que la proclamation du mystère de la foi exige une conversion profonde non seulement dans ses propres paroles, mais aussi et surtout dans sa propre vision de Dieu, de soi-même et du monde. « Réciter avec foi le credo, c'est entrer en communion avec Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, c'est entrer aussi en communion avec l'Église toute entière qui nous transmet la foi et au sein de laquelle nous croyons » (Catechisme de l'Église catholique, n. 197).





Les pèlerinages du jubilé

Le jubilé est un temps favorable pour notre conversion. Le pèlerinage à Rome en est l'un des signes les plus marquants : en nous rendant sur la tombe des apôtres Pierre et Paul, qui ont fondé la communauté chrétienne de Rome, nous nous mettons en marche avec eux à la suite du Christ et nous renouvelons notre foi, notre espérance et notre charité. C'est dans cet esprit que trois pèlerinages seront proposés en 2025 :

- Le pèlerinage de printemps aura lieu la semaine après Pâques, **du lundi 21 au samedi 26 avril 2025**. Il s'adresse aux confirmands et aux confirmés.
- Le pèlerinage d'été aura lieu **du dimanche 27 juillet au dimanche 3 août 2025**, dans le cadre du jubilé des jeunes. Il est prévu à l'attention des jeunes de 16 à 30 ans.
- Le pèlerinage d'automne aura lieu durant les vacances d'automne, **du dimanche 12 au samedi 18 octobre 2025**. Il est ouvert aux servants de messe et aux familles.

Ces pèlerinages sont l'occasion de belles collaborations avec les autres régions diocésaines. Ils sont portés par des agents pastoraux et des bénévoles, qui se réjouissent de vivre l'expérience jubilaire avec vous !

D'autres pèlerinages seront certainement proposés pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de se rendre à Rome (ou ailleurs). La Région diocésaine de Fribourg francophone et les unités pastorales proposeront également des démarches qui pourront être réalisées en Suisse.



Informations :

cath-fr.ch/pelerinages2025, pelerinages2025@cath-fr.ch



CORPORATION

Une nouvelle législature, de nouveaux défis

Le 16 décembre 2023, l'Assemblée de la Corporation ecclésiastique catholique du canton de Fribourg (CEC) a tenu sa séance constitutive pour la législation 2023-2028. Une nouvelle législature qui comporte de nombreux défis. Échange avec Bruno Boschung, président du Conseil exécutif de la CEC.

Quel est le rôle du Conseil exécutif ?

Il s'agit du pouvoir exécutif de la Corporation ecclésiastique du canton de Fribourg, avec une priorité sur la partie administrative et la surveillance de tout ce qui se passe dans les paroisses. Je précise que toutes nos tâches se font en étroite collaboration avec le côté pastoral, c'est-à-dire les deux Régions diocésaines du canton, francophone et germanophone. Par exemple la déléguée et la représentante de l'évêque participent à toutes nos séances. Elles ont une voix consultative, mais pour nous il est important d'avoir leur avis, d'avoir des liens avec elles, car finalement autant les paroisses que nous travaillons pour la pastorale.

Quelles sont les principales activités du Conseil exécutif ?

La plupart de nos tâches tournent autour des finances, le nerf de la guerre. Nous nous occupons du financement des tâches pastorales, notamment à travers le budget et les comptes approuvés par l'Assemblée de la CEC. Nous exerçons également une haute surveillance sur l'administration des paroisses. Deux membres du Conseil exécutif ont un lien très étroit avec ces dernières. Ils veillent à ce que tout se passe bien tant au niveau financier, que dans l'application des règlements. Ils sont at-

tentifs à ce que le travail soit fait correctement afin de soutenir la pastorale sur le terrain.

À côté de ces deux tâches principales, nous nous occupons également des registres. Plusieurs projets sont directement liés à la CEC. Nous avons notamment démarré un grand ouvrage au niveau des archives, en collaboration avec l'État de Fribourg et le Service des biens culturels.

Les paroisses ont aussi l'obligation de nous soumettre leurs désirs d'investissement. Nous devons contrôler si financièrement cela est supportable et s'ils correspondent à un but pastoral.

Lors de la précédente législature, le Conseil exécutif avait présenté un programme de législature. En avez-vous établi un ?

Oui, nous sommes en train d'élaborer la version définitive de notre programme. Mesdames Rufieux et Pohl-Henzen, représentante et déléguée de l'évêque, ont participé à la réflexion. Cela montre notre collaboration étroite entre la partie pastorale et la partie administrative de l'Église dans notre canton.



”

Nous avons constaté les limites du système de financement actuel avec le frein aux dépenses.

Pouvez-vous nous présenter les sujets principaux de ce programme ?

Il comprend sept points. Le premier concerne naturellement les finances. Nous avons constaté les limites du système de financement actuel avec le frein aux dépenses. Le frein aux dépenses n'est pas, en soi, contesté. C'est un outil utile pour avoir la maîtrise sur les finances. Cependant, le système en vigueur avec un taux fixe défini (12,5%) par rapport à la masse fiscale encaissée est trop rigide pour pouvoir travailler convenablement durant une législature. Il peut y avoir des différences financières énormes d'une année à l'autre. Si nous sommes obligés de maintenir ce taux fixe avec les variations notables qu'il engendre, nous ne pouvons pas être efficaces.

Nous réfléchissons à une nouvelle formule. Notre souhait serait d'avoir un budget global par législature, avec une marge de manœuvre afin de ne plus avoir chaque année cette incertitude sur le budget.

Au niveau administratif, nous aimerions arriver à unifier les plans comptables. Aujourd'hui, nous n'avons pas de système similaire entre les différentes entités et cela ne nous facilite pas la tâche.

Nous désirons poursuivre nos discussions avec le Conseil d'État pour chercher

un nouveau mode de financement pour les Églises reconnues dans le canton. Nous pourrions, par exemple, envisager un modèle tel que celui du canton de Vaud, où ce n'est plus les paroisses qui perçoivent les impôts, mais c'est l'État qui encaisse le financement et qui ensuite le redistribue aux Églises reconnues. C'est un système qui nous éviterait toutes ces discussions que nous avons autour des sorties d'Église. C'est un projet à long terme.

Le second point a pour titre la simplification. En effet, nous constatons que nous sommes compliqués dans nos règlements et notre manière de travailler ensemble. Nous aimerions notamment simplifier certains règlements qui ne sont plus à jour et éliminer les directives inutiles. Nous allons proposer d'instaurer un groupe de travail transversal pour réviser les bases légales de la CEC.

Dans le canton de Fribourg, nous avons un nombre considérable de paroisses et de petites paroisses. Nous encourageons la création d'associations de paroisses ou les fusions de paroisses. Aujourd'hui, nous remarquons que pour les paroisses les tâches deviennent de plus en plus compliquées et qu'elles ont de plus en plus de peine à trouver des personnes pour siéger au Conseil de paroisse. En discutant avec elles, nous voulons leur montrer les avantages qu'il

y a à se mettre ensemble. Dans la partie francophone, les fusions ou la création d'associations sont bien avancées, par contre du côté germanophone il y a plus de résistance. Nous avons toujours un fond à disposition pour soutenir financièrement les fusions de paroisses, mais c'est rarement l'argent qui est l'élément déterminant pour une fusion. Le Conseil exécutif est très conscient qu'il s'agit d'un sujet très émotionnel.

Après les finances et la simplification, quels sont les autres thèmes importants ?

Le troisième point concerne les ressources humaines, le personnel. Après une étude faite par Ecoplan, nous avons constaté que sur le plan salarial, en comparaison avec les cantons qui nous entourent, nous n'étions pas les meilleurs. Nous souhaitons œuvrer à l'attractivité de l'Église catholique en tant qu'employeur dans le canton de Fribourg. C'est un but, mais nous n'avons pas encore défini la manière de le faire. La revalorisation salariale est une chose, mais il y a peut-être d'autres aspects qui peuvent être mis en avant pour augmenter l'attrait de l'Église comme employeur. C'est un travail qui va se faire en étroite collaboration avec la Commission du personnel.

Les employés représentent, en effet, le 80% du budget de la CEC. C'est beaucoup. Une réflexion doit se faire au niveau de l'optimisation des ressources. Il faut analyser la proportion entre la pastorale territoriale et la catégorielle. Actuellement, nous ne pouvons pas dire que nous avons un déséquilibre, mais il faut veiller à ne pas affaiblir la pastorale au profit de l'administration. Le terrain doit toujours avoir la priorité. Le travail de notre Église est mesuré par la population par ce qui est fait sur le terrain.

Le thème suivant est peut-être plus ennuyeux, il s'agit de la digitalisation. Nous souhaitons par exemple digitaliser et uniformiser les dossiers des ressources

humaines. Il y a aussi la circulation électronique des documents.

La protection des données est un sujet encore moins attrayant. Nous avons de nombreuses données sensibles. Il y a un manque de directives claires au sujet de leur utilisation. Nous sommes en train de formaliser des règles précises.

Les archives, dont j'ai déjà parlé, sont un autre point important. Nous aimerions les digitaliser. Pour l'instant, notre grand chantier est de faire, en collaboration avec le Service des biens culturels, un état des lieux des biens paroissiaux. L'Église possède de nombreux objets d'art. Ce groupe de travail a exposé ses premiers résultats.

Ce sont les sujets principaux de notre

programme de législature. Nous sommes encore en train de définir un peu plus précisément l'un ou l'autre point. Ils seront normalement présentés à l'Assemblée de la CEC de l'automne 2024.

Selon vous, quel est le plus grand défi de la CEC pour l'avenir ?

Les finances. Je regrette de devoir le dire, mais il y a aujourd'hui une situation qui nous fait souci. Dans notre système actuel de financement, les sorties d'Église sont une grave préoccupation. À chaque sortie d'Église, c'est un peu de la masse fiscale qui est perdue pour les paroisses et corollairement pour la CEC. Or, les salaires représentent le 80% de notre budget. Si les ressources à disposition diminuent, nous avons la mission de réévaluer nos tâches supraparoissiales, mettre des priorités et faire des

choix difficiles. Pour permettre une réflexion sur la longueur, nous allons mettre l'accent sur une planification quinquennale, qui permettra d'optimiser nos ressources à ce que demandent nos paroisses. Un premier plan sera soumis cette année encore à l'Assemblée de la CEC dans le cadre du budget 2025.

Avez-vous autre chose à ajouter ?

Oui, je tiens à souligner l'excellente collaboration entre le Conseil exécutif, la représentante et la déléguée de l'évêque pour nos deux Régions diocésaines, francophone et germanophone. Il est essentiel que nous travaillions ensemble pour l'avenir de l'Église.

Propos recueillis par Véronique Benz



Le Conseil exécutif est formé de cinq membres. Il peut compter sur l'appui du Secrétaire général, David Neuhaus (à droite). Voici les membres du Conseil exécutif et leurs dicastères (de gauche à droite) :

Bruno Boschung, président : l'organisation et l'administration, les relations externes et la communication, le personnel de la CEC et les locaux.

Benoît Sansonnens, vice-président : les affaires juridiques, l'informatique, les registres paroissiaux et les sorties d'Église.

Christian Bussard : la haute surveillance des paroisses francophones, le premier siège de la Commis-

sion de surveillance des bénéfices curiaux et les UP intercantionales.

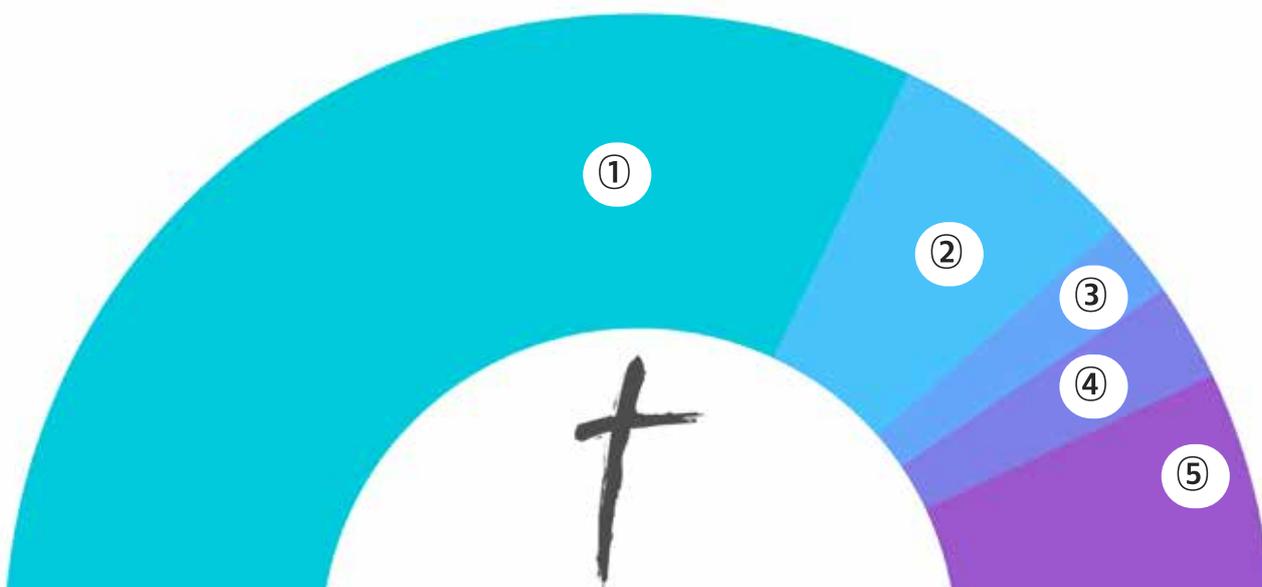
Marc Joye : le deuxième siège de la Commission de surveillance des bénéfices curiaux, des finances de la CEC et des missions linguistiques.

Anton Meuwly : la haute surveillance des paroisses alémaniques.

L'Assemblée : le pouvoir législatif

L'Assemblée de la Corporation ecclésiastique catholique du canton de Fribourg est le pouvoir législatif et exerce principalement des compétences législatives et budgétaires. Le mode de fonctionnement de l'Assemblée est établi dans le Règlement du 19 juin 1999 sur l'Assemblée de la Corporation ecclésiastique du canton de Fribourg. L'Assemblée est composée de soixante membres qui se répartissent comme suit :

- ① 40 membres qui représentent les paroisses, élus dans les secteurs pastoraux.
- ② 8 prêtres, diacres ou agents pastoraux laïcs, élus par leurs pairs.
- ③ 2 représentants des communautés religieuses, élus par les religieuses et religieux domiciliés dans le canton.
- ④ 3 représentants des mouvements reconnus par l'Autorité diocésaine, élus par les organes de ces mouvements.
- ⑤ 7 personnes désignées par l'évêque.



Les organes de l'Assemblée

Afin de mener à bien ses tâches, l'Assemblée est dotée de différents organes.

La présidence qui est formée par :

- le président : Bernhard Urs Altermatt,
- le premier vice-président : Matthieu Canevascini,
- le deuxième vice-président : Bernard Geinoz.

Les quatre scrutateurs et les quatre scrutateurs suppléants contrôlent la présence de l'Assemblée et comptent les suffrages.

Les commissions de l'Assemblée

L'Assemblée a plusieurs commissions permanentes :

- la Commission de gestion,
- la Commission des affaires juridiques,
- le Secrétariat de l'Assemblée.

En fonction des dossiers à traiter, des commissions spéciales peuvent être créées.



Valoriser notre héritage spirituel et s'y connecter

Imaginez une plateforme où chaque église, chapelle, grotte et oratoire de notre canton seraient documentés avec des images en haute définition et accessibles en un clic. C'est ce que propose le projet POI (de l'anglais : *points of interest*).

Valoriser le patrimoine religieux

L'objectif principal du projet POI est de documenter de manière exhaustive les lieux de culte du canton. En collaboration avec les conseils de paroisse, l'équipe en charge du projet recensera les sites religieux et leur patrimoine artistique, incluant les œuvres d'art, les vitraux, les statues et plus encore.

Pour les paroisses ayant déjà effectué ce travail d'inventaire, la plateforme servira de relais vers leurs sites internet. Dans le cas où aucune documentation n'existe, l'équipe du projet prendra en charge la création du contenu.

Une plateforme interactive

Le projet POI souhaite devenir un programme de référence où chaque lieu de culte apparaîtra sur une carte interactive qui identifiera les sentiers pédestres, les pistes cyclables et les chemins de pèlerinage qui y sont connectés. Il donnera également plusieurs indications utiles (nombre de places, accessibilités, etc.).

Ce nouveau portail a bien sûr pour ambition d'être un outil de promotion, mais il sera surtout une invitation à l'exploration spirituelle et culturelle de notre patrimoine.

Soutien aux paroisses et médias

Le projet POI ne se contente pas de lister ou inventorier les lieux de culte. Il les immortalise grâce à des photos et des vidéos de haute définition disponibles sur notre base de données *Flickr*.

Chaque paroisse aura accès à une documentation exhaustive de ses sites, mettant en valeur son patrimoine artistique et architectural. Les paroisses et les unités pastorales pourront ainsi faire la promotion de leurs lieux de culte, attirer des visiteurs et sensibiliser leurs communautés aux biens existants dans notre canton.

Avancement et perspectives

Le projet POI est déjà en cours de réalisation. Une première unité pastorale a été documentée. La plateforme devrait voir le jour à la rentrée pastorale, offrant ainsi un accès complet à cette nouvelle ressource dès cet automne.

Et ce n'est que le début

La plateforme prévoit la possibilité d'héberger des visites guidées interactives,

ainsi que des commentaires détaillés sur les vitraux, les statues, et les œuvres d'art de chaque église. Elle est conçue pour évoluer et grandir, selon les besoins des paroisses et des unités pastorales.

En conclusion, POI est un projet ambitieux et prometteur, destiné à recenser, valoriser et rendre accessible le riche patrimoine religieux de notre canton. Il constitue un outil précieux

pour les paroisses et les unités pastorales ainsi que pour les visiteurs et les médias. Grâce à l'engagement et à la collaboration de chacun, ce projet est d'ores et déjà en bonne voie. Il ouvre de nouvelles perspectives pour découvrir et apprécier notre héritage spirituel.

João Carita et
Aurelia Pellizzari



QUIZ

Savez-vous reconnaître les lieux où ont été photographiées les quatre fresques qui illustrent cet article ?

Réponse via le QR code ci-dessous

Nous vous proposons de commencer à découvrir les merveilles de notre canton cet été.



INTERVIEW

L'oraison, un commerce d'amitié avec Dieu

En cette année consacrée à la prière, après avoir abordé le Notre Père et la liturgie des Heures, nous vous proposons de découvrir l'oraison. Frère Jean-Gérard, carme, nous présente cette forme de prière peu connue des chrétiens. L'oraison est pourtant une prière des plus simples et des plus belles. Selon saint Jean de la Croix : « L'oraison ne consiste pas à beaucoup prier, mais à beaucoup aimer ».

Frère Jean-Gérard, qu'est-ce que l'oraison ?

Pour reprendre la définition de Thérèse d'Avila, l'oraison est un commerce intime d'amitié avec ce Dieu dont on se sait aimé. C'est une recherche de contact divin dans laquelle nous allons découvrir que l'âme est un château. L'aventure commence lorsque nous essayons de nous mettre en contact avec cette présence divine dans ce cœur profond par la pratique de l'oraison. Dans des prières, très courtes parfois, nous cherchons Dieu et nous nous laissons trouver par lui. Quand c'est fait, nous allons demeurer en présence de Dieu.

Il y a aussi une autre manière de parler de l'oraison. Carmel signifie jardin de Dieu. Cela nous renvoie à la Genèse. Nos premiers parents étaient dans ce jardin au milieu duquel Dieu marchait. Après le péché originel, Adam s'est exclu lui-même de ce jardin, ce jardin intérieur qui est quelque part notre âme.

Par le miracle de l'incarnation, Dieu s'est fait homme. Il a pris notre nature humaine et ainsi nous a permis de revenir dans ce jardin intérieur pour découvrir sa présence. Les grands saints disent que Dieu nous a créés pour trouver son repos en nous et nous en lui.

C'est la raison du sabbat. Par l'oraison, nous retournons dans ce jardin intérieur ou ce château de l'âme pour entrer en relation avec la très sainte Trinité, demeurer en relation avec Dieu. Évidemment,

cela va nécessiter un certain nombre d'exercices. L'oraison c'est une expérience vivante de Dieu. Saint Élie notamment dit : « Je me tiens devant le Dieu vivant ». C'est l'expérimentation d'une présence réelle, parfois sentie, parfois non sentie, de l'amitié de notre Seigneur Jésus-Christ.



L'oraison est-elle propre à l'ordre du Carmel ?

Oui, mais elle est appelée à se déployer dans l'Église. D'ailleurs dans le catéchisme de l'Église catholique, il est dit que « l'oraison est la forme la plus épurée du mystère de la prière. L'oraison est un don, une grâce ; elle ne peut être accueillie que dans l'humilité et la pauvreté ».

Cette forme de prière concerne tous les chrétiens. Évidemment après il y a des familles, les ignatians vont prier de manière un peu différente que les carmes. L'essence de la prière est toujours la même : la recherche du contact avec Dieu, sans oublier l'aide très secourable de la Vierge Marie et de saint Joseph qui est un maître de prière.

Quand cette prière est-elle apparue ?

Sainte Thérèse d'Avila avec saint Jean de la Croix ont mis en lumière une science spirituelle qui

existait depuis la nuit des temps. Saint Macaire le Grand, fondateur du monachisme, a fait un traité sur l'oraison. Dans son ouvrage, il décrit cet état de rencontre où l'Esprit saint prend toute la place en nous, comme un rayon de lumière il embrase notre cœur pour nous faire découvrir que Dieu est lumière. Cette lumière va éclairer notre âme et notre vie.

Comment pratique-t-on l'oraison ?

Très simplement. Tout d'abord, nous devons trouver un lieu où nous allons éprouver un climat spirituel de silence et de solitude. Cela peut être une église, une chapelle, sa chambre... Une fois que nous avons ce cadre, nous allons invoquer le Saint-Esprit, car sans l'aide de celui qui vient à notre secours nous ne savons pas prier correctement, c'est impossible.

Notre mère sainte Thérèse conseille de réciter ensuite le confiteor (je confesse à Dieu), pour demander pardon au Seigneur. Parce que, dit-elle, lorsque nous nous présentons devant un grand roi, nous n'entrons pas les mains dans les poches. Il y a une dimension respectueuse de Dieu. Dieu est un ami, il est proche, mais c'est aussi la souveraine majesté.

Après avoir accueilli la miséricorde de Dieu, nous allons simplement le chercher, lui parler. « Seigneur, viens au secours de ma faiblesse, je n'arrive pas à prier. » Parfois nous pouvons nous aider de la sainte Écriture ou d'un livre de spiritualité.

Dans un premier temps, nous allons nous efforcer de nous mettre à l'écoute d'une parole, d'un texte, de questions qui résident en nous, de choses que nous avons besoin de résoudre avec Dieu. Nous venons à l'oraison avec ce que nous sommes. Nous pouvons faire oraison en étant en pleine forme comme en étant dépressifs. Le Seigneur nous accueille, nous lui présentons nos demandes. Nous alimentons cette relation par des mots : « Seigneur prends pitié, Seigneur écoute-moi, Seigneur est-ce que tu peux m'éclairer ? »

Le deuxième temps, si Dieu le permet, est celui de la contemplation. Dieu nous parle. À ce moment-là, il n'y a plus besoin de livres. Il suffit de rester silencieux simplement en présence du Seigneur. Nous ne percevons pas trop ce que Dieu fait, mais nous savons que nous sommes en contact avec lui. Le Seigneur nous met dans un état spirituel de silence intérieur, qui est un pur don de Dieu. Dieu

*Prends-moi, Seigneur,
dans la richesse divine de ton silence,
plénitude capable de tout combler en mon âme.
Fais taire en moi ce qui n'est pas toi,
ce qui n'est pas ta présence
toute pure,
toute solitaire,
toute paisible.
Impose silence à mes désirs,
à mes caprices,
à mes rêves d'évasion,
à la violence de mes passions.
Couvre par ton silence,
la voix de mes revendications,
de mes plaintes.
Imprègne de ton silence
ma nature trop impatiente de parler,
trop portée à l'action extérieure et bruyante.
Impose même silence à ma prière,
pour qu'elle soit élan vers toi ;
Fais descendre ton silence
jusqu'au fond de mon être
et fais remonter ce silence vers toi
en hommage d'amour !*

Prière d'oraison de saint Jean de la Croix

”

L'oraison n'est pas une expérience du vide. Au contraire, c'est une expérience du plein de Dieu.

se goûte. Dans l'oraison, la notion de goût est importante. « Goûtez et voyez comme le Seigneur est bon. » Nous pouvons parfois avoir une oraison très suave où nous ressentons une paix ou une joie intérieure. Au passage, l'oraison peut s'avérer plus aride, sans goût. Même là, Dieu peut agir à notre insu. Il ne faut pas s'en inquiéter exagérément. Mais si Dieu nous donne le don de la contemplation, rendons-lui gloire.

Puis, Dieu peut nous demander de reprendre l'initiative. Nous recommençons le travail de méditation, c'est-à-dire rechercher Dieu à travers un texte dans l'oraison. Nous terminons par une action de grâce à Dieu. Le temps d'oraison peut varier, cela débute par cinq minutes et peut aller jusqu'à une demi-heure.

Lorsque nous avons consacré ce temps au Seigneur, nous devons essayer durant la journée autant que faire se peut de conserver ce climat de paix intérieure. Ce qui n'est pas toujours facile entre le travail et la vie familiale. Dieu peut nous donner de lui-même cet état intérieur de silence et de paix.

Faire oraison, est-ce faire le vide en moi ?

Non, l'oraison n'est pas une expérience du vide. Au contraire, c'est une expérience du plein de Dieu. Il y a un psaume qui dit : « Je n'ai jamais dit chercher moi

dans le vide ». Nous côtoyons de nombreuses personnes influencées par l'Extrême-Orient, par les traditions hindouistes ou bouddhistes, qui pensent qu'il faut éprouver la vacuité pour trouver Dieu.

Dieu désire un cœur à cœur. Si nous cherchons le vide, nous allons exclure la présence de Dieu et en plus nous allons exclure nous-mêmes. Quelque part, nous allons rejeter notre vie. Or Dieu nous attend avec tout notre être. C'est une rencontre entre un « je » et Dieu. Ce « je » a besoin d'être entier et de se présenter tel qu'il est. Pendant l'oraison, nous pouvons exposer au Seigneur aussi bien nos angoisses et nos difficultés que nos joies.

Quels sont les fruits de l'oraison ?

Le premier fruit de l'oraison c'est la connaissance de soi. Puisque Dieu est lumière, il va venir éclairer l'intérieur de l'âme, nos bons et nos mauvais côtés. Il y a également la paix, la joie, l'humilité, le détachement et un fruit dont nous parlons peu, la force. L'âme est fortifiée de la force de Dieu. Il y a naturellement les vertus les plus importantes : la charité, la foi et l'espérance. Dieu va donner à chaque personne des vertus spécifiques. Certains vont avoir une grâce de joie plus développée que d'autres, certains une grâce de paix ou de force.

L'oraison du pauvre

Père Pierre-Marie de la Croix, ocd, Éditions du Carmel, 2003

Sur le chemin de l'oraison, mille questions peuvent surgir qui se dressent parfois comme autant de barrières propres à nous décourager ou à nous faire hésiter. Un guide expérimenté peut alors nous aider à relativiser l'obstacle, à frayer une voie à travers les tentations et les passages tortueux. C'est ce que fait le Père Pierre-Marie, en quelques chapitre savoureux, concrets, pétris d'expérience, de connaissance profonde de l'Écriture et de saints du Carmel. Il nous apprend que l'oraison n'est pas l'apanage d'une élite, mais qu'elle est le terreau vivant où la pauvreté est appelée à germer sous l'action de Dieu.

Ces textes sont issus de *Vives Flammes*. Cette revue, depuis sa création en 1960 par le Père Pierre-Marie, a pour vocation d'aider à la vie d'oraison.





L'oraison contemplative

**Père Wilfrid Stinissen, ocd,
Éditions du Carmel, 2024**

Réédition d'un livre essentiel du Père Wilfrid Stinissen, l'un des meilleurs auteurs spirituels du 20^e siècle. Il présente les voies de la contemplation à l'école des maîtres du Carmel. Il explore les chemins de l'oraison carmélitaine, notamment à travers saint Jean de la Croix qu'il traduit dans des termes actuels en y intégrant les enseignements de Vatican II.

Dans son livre, le carme explicite le passage qui risque d'entraver beaucoup de priants : la « nuit des sens » ou ce que saint Jean de la Croix décrit magnifiquement, le passage de la méditation à la contemplation. Il aide le priant à se laisser conduire par Dieu lorsque le monde devient gris, et que l'angoisse de l'homme déraciné fait qu'il risque d'abandonner la prière contemplative face aux distractions et à l'imagination. Il termine son ouvrage par quelques conseils pratiques.

La pratique de l'oraison a-t-elle des conséquences dans notre vie de foi ?

Il ne suffit pas de faire oraison pour être transformé. Il y a aussi des efforts à consentir, une participation personnelle pour que les fruits et les vertus qui nous sont offerts puissent se développer. Prenons l'exemple du jardinier. Si ce dernier se contente d'arroser, sans s'occuper de son jardin, les mauvaises herbes vont étouffer les plantes.

Nous avons par conséquent un travail d'ascèse, d'exercice à faire, sous l'inspiration et la grâce du Saint-Esprit. Tout est proportionné avec Dieu. À une âme il sera demandé de soulever cinq kilos et à une autre dix kilos.

Dieu en chacun d'entre nous, si nous le laissons faire et si nous acceptons de faire des efforts, nous met en mouvement pour poser des actes vertueux et renoncer au mal. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons le carême, un temps fait pour la transformation du cœur. « Heureux les cœurs purs, ils verront Dieu. »

L'Esprit va nous aider à pointer nos lieux de conversion afin que le voile des ténèbres qui nous empêche de voir Dieu disparaisse. C'est très beau, car petit à petit nous avons une vision intérieure de Dieu, qui sera complète au ciel, qui nous montre ses attributs.

Propos recueillis par Véronique Benz

École d'oraison

La prière silencieuse est un temps gratuit donné à Jésus pour nouer et approfondir notre relation d'amitié avec lui et rejoindre la Trinité qui nous habite. Pour avancer et persévérer, il nous faut respecter quelques règles et tenir compte de certains obstacles. À chaque rencontre : enseignement, échange et prière.

Mercredis 13, 20 et 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre 2024,

de 19h à 21h, au Boulevard de Péroles 38 à Fribourg

Animation : Frères carmes de Fribourg

Inscription jusqu'au 30 octobre :

www.cath-fr.ch/agenda

Contact : Service formations,
formation@cath-fr.ch, 026 426 34 21

Les carmes proposent également une école d'oraison au Carmel,

Chemin de Montrevers 29 à Fribourg.

Renseignements : Frère Jean-Gérard,
oraisoncole@gmail.com,

026 322 84 91



FORMATION

Regard sur le sacrement du pardon



Dans ce numéro, nous vous présentons le travail de diplôme de la FAP (Formation des animateurs pastoraux) de Françoise Sonney. Le thème de son travail est : « Faut-il grimper sur un sycomore pour rencontrer le regard tendre et miséricordieux du Christ ? »

Tout est parti de la vie dans nos paroisses, des discussions dans les conseils de communautés, des témoignages reçus : le sujet de mon travail de diplôme s'est imposé à moi. Déjà traité dans une recherche précédente, il a résisté et laissé des questionnements. Pourquoi le sacrement du pardon ou de la réconciliation est-il si difficile ? A-t-il encore du sens ? Que nous apporte-t-il ?

Avant de partir en quête de réponses, je suis allée à la source de ce sacrement en me posant une simple question : quelle est notre relation à Dieu, ou plutôt comment Dieu est-il en relation avec l'humanité ? Avec cet air en tête : « Qui donc est Dieu pour nous aimer ainsi ? », j'ai relevé dans les Écritures, les situations

où il manifeste sa bonté, sa tendresse et son infinie miséricorde envers l'homme. C'est à travers les sacrements dont celui du pardon que Dieu donne à celui qu'il place au centre de la création, tout son amour.

Mon étude m'a emmenée à travers les siècles où ce sacrement a beaucoup évolué, des premières communautés chrétiennes à nos jours. Un nouvel élan lui a été donné par le Concile Vatican II, mis en œuvre par le Rituel de 1978. En parcourant l'Évangile de saint Matthieu (chapitres 8 et 9), j'ai relu comment Jésus prend soin de ceux qui souffrent, par des guérisons physiques, par des guérisons spirituelles. Finalement, c'est dans sa rencontre avec Zachée (Lc 19,

1-10) que j'ai perçu davantage la grandeur insondable de sa miséricorde. Jésus est le serviteur qui vient pour relever et pour rétablir Zachée dans sa dignité d'enfant de Dieu, loin de tout jugement ou de toute punition. C'est là, au pied de ce sycomore à Jéricho, que par son regard d'amour, Jésus amène celui qui est considéré comme un pécheur notoire, à la conversion et à la réparation de ses torts. Ce regard de tendresse et de miséricorde nous appelle à changer aussi notre regard sur ce sacrement qui, comme tout sacrement, est don de Dieu, gratuit et immérité.

Les témoignages que j'ai recueillis m'ont permis de déterminer les freins à cette rencontre d'amour et ils sont nombreux. Cependant, c'est bien cette rencontre personnelle qui permet à Zachée, que Jésus appelle par son nom, de se montrer tel qu'il est, d'ouvrir son cœur à celui qui vient le sauver et d'être sauvé.

Alors, comme le dit le pape François : « Grimpe, comme Zachée l'a fait, monte sur l'arbre de l'envie d'être pardonné; je t'assure que tu ne seras pas déçu. Laisse Jésus tourner son regard vers toi ! »

Françoise Sonney

Françoise a grandi en Veveyse, avant de s'établir en Glâne, à Auboranges, avec Jean-Pierre, son époux depuis trente ans. Au bénéfice d'une formation d'employée de commerce, elle a travaillé dans différents secteurs avant de consacrer son temps à leurs trois enfants. Elle est devenue catéchiste en 2005, s'investissant dans diverses activités paroissiales, notamment au Conseil de paroisse jusqu'en 2020. Après le parcours Emmaüs, elle entreprend la formation d'animatrice pastorale au CCRFE qu'elle termine en juin 2023. Depuis 2018, elle est coordinatrice de la catéchèse et membre de l'équipe pastorale de l'UP Saint-Pierre-Les-Roches, à Ursy.

ART ET FOI

Les vitraux du chœur de l'église de Siviriez

À l'occasion des cinq ans de la canonisation de Marguerite Bays, nous vous présentons ici les cinq vitraux de Samuel Buri. L'intense lumière inonde tout le chœur de l'église. Ils sont l'évocation des grandes fêtes qui cadencent l'année liturgique. Des lettres de lumière nous convient à leur mystère : Nativité, Passion, Résurrection, Ascension et Pentecôte.

L'auteur est fils de pasteur. Un homme pétri de la Parole de Dieu. Le jour de l'inauguration de ses œuvres à Siviriez en 1988 il dira : « J'ai pris la Parole et j'ai rempli les mots de couleurs, laissant chacun libre d'illustrer les fêtes de l'Église, selon sa sensibilité et son vécu. À travers les vitraux, la Parole devient vivante. »

Rien de plus beau que de mettre à l'honneur la Parole de Dieu en ce lieu. Sainte Marguerite l'avait déjà fait en son temps. À une époque où le peuple de Dieu recevait la Parole que du haut de la chaire, Marguerite la lisait chez elle à la maison, et l'Écriture devenait sa nourriture spirituelle au quotidien.





Dès l'instant où l'on reçoit la Parole de Dieu dans nos cœurs et qu'on en vit, celle-ci s'illumine, et l'art du vitrail du chœur de Siviriez en est un vif rappel. Cet ensemble est donc une exaltation de la Parole de Dieu et plus précisément des mystères de lu-



mière, qui sont autant de manifestations divines en nos vie (cf. Abbé Martial Python, *La Glâne, haut lieu du pèlerinage de la lumière*).

Bernard Schubiger



REPRÉSENTATION DES FÊTES DE LA NATIVITÉ, DE LA PASSION, DE LA RÉSURRECTION, DE L'ASCENSION ET DE LA PENTECÔTE (de gauche à droite)

© B. Schubiger



”

*Voulez-vous
être heureux
un instant ?*

Vengez-vous.

*Voulez-vous
l'être toujours ?*

Pardonnez.

Henri Lacordaire

La paix se gagne dans les cœurs

Ne craignons pas de prier pour la paix, soixante-huit pays dans le monde sont en guerre. Que cet été nous donne du temps pour vivre dans la paix avec nous-même, nos proches et tous les hommes de la terre. Seul l'amour sortira vainqueur ! Que cette réflexion d'un enfant nous garde dans l'espérance : « Seigneur, je suis triste ces jours-ci. Tous les soirs je prie pour la paix du monde et je demande à ma maman pourquoi tu n'exauces pas ma prière. Elle me dit que les hommes doivent faire la paix, que tu ne peux rien faire si les gens ont des pierres à la place des cœurs. Mais qui peut changer les cœurs, sinon toi qui les a créés ? Je te prie attendris ces cœurs qui se déchirent et abîment la beauté du monde. »

Conflit Israël-Gaza

Lorsque je lis ou entends les commentaires sur la guerre au Proche-Orient, je pense à cette phrase de Camus : « Mal nommer les choses, c'est contribuer au malheur du monde. » Alors j'essaie de les bien nommer. Aucun doute : les Israéliens ont droit à un état et les Palestiniens aussi. Toutefois, ni le gouvernement israélien actuel ni le Hamas ne reconnaissent ce droit. Les atrocités commises par cette organisation terroriste le 7 octobre dernier sont une horreur absolue, probablement constitutive de crimes contre l'humanité. La réplique du gouverne-

ment extrémiste israélien en ce qu'elle a atteint des populations civiles, des humanitaires, des journalistes, fait obstacle au secours, est probablement constitutive de crimes de guerre.

Impossible devant un tel tableau de se taire ou de prendre parti pour l'un ou l'autre camp. Ce constat fait, la simple humanité exige que soient libérés tous les otages et que cessent les opérations meurtrières sur Gaza. Le plus tôt sera évidemment le mieux. Objectif, à terme, « la solution à deux états », bien oubliée depuis l'assassinat d'Yitzhak Rabin, refait surface. Simple incantation tant que les extrémistes sionistes israéliens et les extrémistes salafistes palestiniens resteront face à face. Il faudra, lorsque la guerre aura enfin cessé, que la communauté internationale affronte ce douloureux problème avec justice et détermination.¹

[...] Israéliens et Palestiniens doivent pouvoir cohabiter en paix et en indépendance, mais ce ne seront ni les calculs géopolitiques ni les tractations d'ambassades qui pourront instaurer une paix durable. Christian de Chergé l'avait parfaitement définie, cette paix, dans son échelle mystique du dialogue : « Que manque-t-il pour que la Palestine soit un lieu de paix entre frères, et pas seulement un cimetière ? Planter le signe d'Assise à Jérusalem ! »²

La paix commence par un sourire

« N'utilisons ni bombes ni fusils pour vaincre le monde. Utilisons l'amour et la compassion. La paix commence par un sourire, souriez cinq fois par jour à quelqu'un à qui vous n'avez vraiment pas envie de sourire, faites-le pour la paix. Ainsi, rayonnons de la paix de Dieu et, ainsi, brillons de sa lumière et éteignons dans le monde et dans les cœurs de tous les hommes toute haine et tout amour du pouvoir. » Mère Teresa.

Avec Mère Teresa, avec François d'Assise soyons des semeurs de joie, de sourire et d'amitié. Apportons simplement à tous ceux que nous rencontrons la paix du cœur. Prenons du temps pour les autres, nous-même et que notre prière hâte la paix dans le monde. Je vous souhaite à tous un bel été, source de rencontre, de découverte. Ne l'oublions pas : « Le rire et le sommeil sont les meilleurs remèdes du monde. » Proverbe irlandais.

À chacun, bel été. Amitiés.

Abbé Bernard Allaz

1. Bernard Fillion Dufouleur
2. Annie Dravers, *La Croix*, 20 mai 2024

NOUVEAU !

Programme de formation
et ressourcement

**ÉGLISE CATHOLIQUE
FRIBOURG**

**MONSIEUR LE CURÉ
FAIT SA CRISE**
Le spectacle

**Monsieur le curé fait sa
crise, le spectacle**
Mercredi 9 octobre 2024

Monsieur le curé fait sa crise, le spectacle est
une adaptation du roman best-seller écrit par
Jean-Marc Linaud. Une fable satirique, drôle et
qui fait du bien, où l'on se retrouve
et où l'on assiste audacieusement aux confessions de
sa vie les réalités de la vie d'un prêtre en paroisse.

Public cible Tout public
Heure 20h
Lieu Eglise Sainte Thérèse, Fribourg
Culte CDF 25
CDF 16, sur rendez-vous (RNV)
**Informations
et réservations** www.cath-fr.ch/legende
ou auprès de Fribourg Tourisme
Contact Service Formation
Formation@CDF-FR.ch
026 426 34 21

Spiritualité de la liturgie
Lundi 14 octobre 2024

Redécouvrir la sainte liturgie l'année liturgique
lectures, prières, rites et réfléchir à la façon
d'être présent et d'être avec des jeunes et des
enfants. Après avoir revivifié l'année l'année, nous
nous réunissons au service de Noël.

Ministre Antoine Brunschweiler
Cathédrale
Public cible Tout public, personnes
immigrées, de langues et de
Heure 19h30 - 20h
Lieu Séminaire de Fribourg, St. Fribourg,
au centre-ville de Fribourg
Partenaires CDF 16, Fribourg 2024
Navigation www.cath-fr.ch/legende
Contact Service Séminaire
seminaire@CDF-FR.ch
026 426 34 21

Formation et ressourcement
2024/2025

Tout public

Tout public

www.cath-fr.ch